

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2021

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 2 décembre 2021, s'est réuni dans la salle du Conseil de la CC Val de Gray, le 9 décembre à 18h30, sous la présidence de Didier CHEMINOT, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, COLINET Patrice, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, GUINET Chantal (remplace DAGUET Nadine), HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : PAQUIS Martine (pour GHILES Philippe).

Etaient absents : CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe (pouvoir donné), SAVIN Thierry.

Secrétaire de séance : VILLENEUVE Régis.



CS/9-12-2021/N°3

FINANCES LOCALES **DECISIONS BUDGETAIRES**

MISE A LA REFORME DE BIENS

Le président explique que l'état de l'actif 2020 fait état de deux biens dont la valeur nette comptable est à 0. Il propose donc de mettre à la réforme les biens suivants :

Désignation	Date acquisition	Valeur brute	Durée amortissement	Valeur nette au 31-12-19
Certificat Certinomis	2018	222 €	2 ans	0 €
Ordinateur portable	2017	1.034,01 €	3 ans	0 €

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve et autorise la mise à la réforme des biens cités ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20211209-CS-09122021-N03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2021

Affichage : 14/12/2021



Didier CHEMINOT
Président